



**PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE**  
 Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
 Service Urbanisme  
 Pôle Risques  
 28, rue Antoine Zaccari  
 13552 Marseille Cedex 3  
 0491 900000

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Climat  
 Provence-Alpes-Côte d'Azur  
 Service Prévention des Risques  
 Unité Centrale Industrie et Mines  
 14 rue Dalmat  
 CS 70248  
 13551 Marseille cedex 3  
 13931 - Marseille cedex 3

Source : SCAR 950258-0104  
 03/09/2024  
 DRRP 2023  
 CREAL PACA / REDERIS 2018-2020  
 DDM 13, 2022

**Approuvé par arrêté préfectoral le 18 avril 2023**

**COMMUNE DE FUYEAU**

**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES MINIERES (lignite)**

**2 - PLAN DE ZONAGE REGLEMENTAIRE  
 PLANCHE 2 AU 1/2500°**

Echelle 1/2500  
 Format A0

**Légende des aïeas**

**ALEAS MINIERES (lignite)**

**Aïeas d'affaissement en zone Rouge et Violet**

⊙ : A: moyen (cassant)  
 ⊙ : B: faible à moyen (cassant)  
 ⊙ : C: faible à moyen (cassant)  
 ⊙ : D: faible à moyen (cassant)  
 ⊙ : E: faible à moyen (cassant)  
 ⊙ : F: faible à moyen (cassant)  
 ⊙ : G: faible à moyen (cassant)

**Aïeas d'affaissement en zone Orange et Vert**

⊙ : P: périmètres de protection

**Aïeas d'affaissement localisé lié aux travaux souterrains**

⊙ : s: faible

**Aïeas Tassement (dépôts de surface)**

⊙ : t: faible

**Aïeas Glissement (dépôts de surface)**

⊙ : q: faible

**Aïeas Echauffement**

⊙ : F: faible  
 ⊙ : F: moyen

**Aïeas Inondation**

⊙ : s: faible  
 ⊙ : m: moyen intensité modérée (H<0,50m)  
 ⊙ : e: moyen intensité élevée (H<3m)  
 ⊙ : f: fort

**ENJEUX**

■ : bâtis  
 ■ : terrains de sport

**Remarques sur les légendes**

La présence d'aïeas d'affaissement localisé lié aux ouvrages débouchant au jour se traduisant systématiquement par une zone Vi (Violet), les symboles relatifs à cet aïeas (O: moyen, O: moyen) n'apparaissent donc pas sur la légende des aïeas ci-contre.

Les zones d'aïeas d'affaissement à caractère souple sont représentées par des cercles de couleur noire et celles à caractère cassant par des cercles de couleur rouge, conformément à la légende des aïeas, uniquement pour les zones Rouge ou Violet.

D'une manière générale, pour connaître le niveau d'aïeas d'affaissement à caractère souple (⊙: faible intensité très limitée, a: faible), il faut se reporter à la carte 4-1.a des aïeas miniers.

**Légende du zonage**

Les aïeas A, «O, P, F et H (voir légende des aïeas ci-dessus pour connaître la correspondance entre cette nomenclature et les aïeas) génèrent des zones constructibles suivant la méthodologie exposée dans le tableau ci-dessous.

Aïeas miniers	Enjeux	
	Zone urbanisée	Zone non urbanisée
Affaissement localisé lié aux ouvrages débouchant au jour quel que soit le niveau d'aïeas (Faible O et Moyen O) ou périmètres de protection autour des puits traités par brochant souterrain P	V <sub>i</sub>	V <sub>i</sub>
En présence éventuelle des autres aïeas		
Affaissement (cassant) Moyen A ou affaissement Moyen F ou Inondation Moyen (élevée) E, Fort F	R	R
En absence d'aïeas d'affaissement localisé lié aux ouvrages débouchant au jour Faible O, Moyen O et en absence des périmètres de protection autour des puits traités par brochant souterrain P		
En présence éventuelle des autres aïeas		

Les aïeas ⊙, a, e, f, g, f et V I (voir légende des aïeas ci-dessus pour connaître la correspondance entre cette nomenclature et les aïeas) engendrent des zones Bleu, Marron ou Vert suivant la méthodologie exposée dans le tableau ci-dessous.

Aïeas miniers	Enjeux	
	Zone urbanisée	Zone non urbanisée
Affaissement (souple) Faible intensité très limitée ⊙	V <sub>e</sub>	V <sub>e</sub>
Sans aïeas d'affaissement mais en présence d'aïeas (e, g, f, f, f)	B1	M1
Affaissement (souple) Faible intensité très limitée ⊙ en présence d'aïeas (e, g, f, f, f)	B2	M2
Affaissement (souple) Faible a en présence éventuelle (cassant) e, f, f, f		



0 50 100 150 200 250 m

Echelle 1/2500  
 Format A0